



Bonjour,

La prochaine édition de la « Course Eiffage du Viaduc de Millau » aura lieu le 22 mai 2016.

Pour les inscriptions « Pompiers », voilà la procédure à suivre :

1/ BLOQUER VOTRE QUOTA D'INSCRIPTIONS **AVANT LE 31/01/2016**

Vous devez en priorité nous envoyer un mail à groupes@course-eiffage-viaducdemillau.org avec une copie à ud12@sdis12.fr

et nous fournir les renseignements suivants :

- Nom : il est formé par SDIS et votre numéro de département : ex : SDIS 12 / SDIS 77
- Adresse postale du groupe
- Nombre de dossards à réserver
- Nom et prénom du responsable de groupe
- Téléphone et Email du responsable de groupe

Attention : les inscriptions sont ouvertes uniquement aux personnes majeures, ayant 18 ans ou plus le jour de la course (personnes nées avant le 22/05/1998).

2/ EFFECTUER LE PAIEMENT DE VOS DOSSARDS **AVANT LE 31/03/2016**

A réception du mail, nous vous enverrons une facture et vous devrez nous faire parvenir votre paiement afin de valider la réservation des dossards.

(Ordre du chèque : EVASION SPORT COMMUNICATION)

Adresse pour envoi du chèque global :

**COURSE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU
68 RUE DE MALHOURTET – 12100 MILLAU**

Tarif = 36 euros par coureur (au lieu de 39 euros)

Sur ce tarif, 4 euros / coureur seront reversés à l'Oeuvre des Pupilles (dont 2€ par l'organisateur).



Nous insistons sur le fait que tant que l'organisation n'a pas reçu le paiement de votre demande, vos dossards ne sont pas bloqués. Une fois que nous aurons reçu tous ces éléments, vous serez assuré de la réservation de vos places et vous recevrez un mail de confirmation.

3/ INSCRIRE LES COUREURS DE VOTRE GROUPE AVANT LE 31/03/2016



Vous ne pourrez effectuer la saisie de vos participants qu'en une seule fois avant le 31/03/2016 et vous ne pourrez pas revenir sur le formulaire après coup.

Vous ferez donc la saisie une fois que vous aurez la liste complète et toutes les informations relatives à vos coureurs.

Les infos à réunir pour l'inscription des coureurs sont : Nom et prénom ; année de naissance ; Sexe ; N° de licence si le coureur est licencié ; et si possible téléphone, email et adresse postale.

La saisie des participants de votre groupe sera faite sur le site internet

<http://www.course-eiffage-viaducdemillau.org/>



Sélectionner impérativement « J'inscris mon groupe » (minimum 20 et maximum 100 / groupe).



Pour inscrire moins de 20 coureurs, laisser « 20 » (on ne peut pas choisir moins) et ne remplir que le nombre de fiches de participants voulu.



INSCRIPTION

Limité à 15 000 coureurs / Limited to 15 000 runners

Réservé aux personnes né(e)s avant le 22 mai 1998

Salariés Entité Eiffage : vous rapprocher de votre responsable

Individuel / Individual

Groupe minimum 20 personnes

- 29 euros pour les 2000 premiers inscrits / for First 2000 subscribers
- 34 euros pour les 4500 suivants / for 4500 following ones
- 39 euros pour les 5500 suivants / for 5500 following ones
- 47 euros ensuite / then

Votre tarif est calculé lorsque votre bulletin est rempli / Your price is calculated when form is filled

- 34 euros par coureur
- 39 euros par coureur à partir du 08/09/2015

Pour bloquer un quota de dossards pour votre groupe et si vous n'avez pas encore les infos de tous les participants de votre groupe, envoyez un mail à groupe@course-eiffage-viaducdemillau.org. Précisez le nom de votre groupe, le nombre de dossards à réserver. Envoyez un chèque à COURSE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU - 08 RUE DE MALJOUXET - 12100 MILLAU. Ainsi vous serez assuré d'obtenir le nombre de dossards souhaités, sans remplir les fiches de vos participants ultérieurement, vous cochez « paiement chèque » et ensuite nous mettrons à jour le paiement.

S'inscrire / Register

J'inscris mon groupe



Remplir d'abord les infos relatives au groupe, cochez « paiement chèque », ensuite renseigner les infos relatives à chaque participant, l'Organisation se chargera de mettre à jour le paiement et le statut des inscriptions.



Tous les certificats médicaux ou copies de licences seront à remettre sur place lors du retrait des dossards. Ne rien envoyer au préalable.

Justificatifs exigés

Une pièce justificative est à fournir obligatoirement pour pouvoir participer à cet évènement.



Conformément à l'article L.231-3 du Code du Sport, chaque participant doit impérativement fournir un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation.**

Les participants licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme pourront présenter à l'organisateur leur licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou le Pass Running délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.

Les **licences** suivantes sont également acceptées :

- une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire.

Important

L'engagement à la course vaut l'acceptation expresse du règlement.

Pour toute demande complémentaire, vous pouvez nous faire parvenir un mail sur :
groupes@course-eiffage-viaducdemillau.org

Cordialement,

L'Organisation de la Course Eiffage du Viaduc de Millau